

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2018

Présidence : M. Jean-Pierre MEURILLON

Présents : Mmes Sandrine SANCHEZ, Fatna JDAINI, Josiane JOURDAN, Valérie TARDIVEL, MM. Pierre GUILLEBAUX, Guy BEAUBIAT, Jean-Luc BOIVIN, Gérard DACHEUX, M. Yves AVOIRTE Laurent HOUIN, Mustapha JINAMI, Jean-Loup LEPLAT, Ali SAHALI, Jean VESQUES,

Excusés : M. Christian MEYER, Dr Daniel BISSONNET,
M. Philippe DEBEAUPUIS, Président de la Commission de District de l'Arbitrage

Assistent : M. William MARISSAL, Directeur
M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental

La séance est ouverte à 18 h 30

1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 14/1/2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 14/11/2018 a été transmis, le 5/12/2018, aux membres du Comité, pour observations éventuelles, avant sa publication.

Il a été publié dans le N° 1 591 du journal numérique « Yvelines Football », du 11/12/2018.

Il est adopté à l'unanimité.

2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Comité de Direction a été informé, notamment, des évènements suivants :

- ✓ le 17/11, au siège de la F.F.F. : **Collèges des Présidents de Ligue, des Présidents de District et des Autres Acteurs du Football Amateur**
- ✓ **Les Rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) et du Club Asso Emploi :**
 - . le 20/11, à TRAPPES, sur le thème : « **La formation professionnelle dans le secteur de l'animation et le secteur sport** »
 - . le 20/11, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, sur le thème : « **Qu'en est-il du R.G.P.D. (Règlement général sur la protection des données) pour les associations ?** »
 - . les 5 et 12/12, à TRAPPES, sur le thème : « **Sécuriser les dirigeants dans leur fonction afin d'éviter des situations difficiles** »
 - . le 6/12, à GUYANCOURT, sur le thème : « **Présidence et leadership : Comment motiver les acteurs associatifs ?** »
 - . le 6/12, à TRAPPES, sur le thème : « **Tout savoir sur le prélèvement à la source** »

- . le 10/12, à TRAPPES, sur le thème : « **L'association et la fonction d'employeur** »
- ✓ le 21/11 : **Décision du Comité Exécutif de la F.F.F., adoptant le calendrier indicatif de la constitution et de la mise en place du futur District Parisien.**
- ✓ le 24/11, au domaine de Morfondé, à VILLEPARISIS : **Remise des dotations aux clubs bénéficiaires de l'opération « Solidarité Clubs »**
- ✓ le 29/11, au siège de la Ligue : **Réunion de la Commission Régionale Prévention, Médiation, Education**
- ✓ le 30/11, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole d'Ile de France, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Soirée de remise des récompenses du « Mozaïc Foot Challenge »**

Les clubs récompensés :

- . F.C. COIGNIERES (Senior)
- . A.L.J. LIMAY (U 17)
- . F.C. VERSAILLES 78 (U 15)
- . F.C. PARIS SAINT-GERMAIN (U 13)
- . A.S. POISSY (Féminines Seniors)

A noter qu'une réunion similaire s'est tenue le 6/12, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole de LA PLAINE SAINT-DENIS, où l'équipe U 19 du HOUILLES A.C. a également reçu la **récompense du « Mozaïc Foot Challenge »**.

- ✓ le 1^{er}/12, au domaine de Morfondé : **Cérémonies de remise des dotations au titre :**
 - . **de l'opération « Foot Féminin, c'est déjà un but »,**
 - . **des Labels des Ecoles Féminines de Football.**
- ✓ le lundi 3/12 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ le jeudi 6/12, à TRAPPES : **Formation du Club Asso Emploi, pour les associations employeuses, sur le thème : « Tout ce que vous devez savoir sur le prélèvement à la source »**
- ✓ le 7/12, au siège de la F.F.F. : **Assemblée Générale de l'Association des Employeurs du Football Français (AE2F)**
- ✓ le 7/12, au siège du District : **Assemblée Générale Ordinaire**
- ✓ le 8/12, à BOULOGNE-BILLANCOURT : **Assemblée Fédérale**
- ✓ le 8/12, à VERSAILLES : **Rencontre du 8^{ème} tour de la Coupe de France :**

F.C. VERSAILLES 78 / R.C. LENS

Le F.C. VERSAILLES a été éliminé sur le score de 4 buts à 2.

Le Comité de Direction tient à exprimer au F.C. VERSAILLES 78 ses vives félicitations pour son excellent parcours en Coupe de France, au cours duquel il a fait honneur au Football Yvelinois.

- ✓ **Formations de l'Association Profession Sport et Vie Associative 78 :**
 - . le 10/12, à TRAPPES : Formation destinée aux dirigeants bénévoles des associations, engagés dans la vie de l'association (secteur sport), sur le thème : « **L'association et la fonction d'employeur** »
 - . le 11/12, à TRAPPES : Dans le cadre du réseau Femmes et Sport, réunion d'information sur le thème : « **Le sport féminin est-il tout rose ? Réflexions sur les stéréotypes de genre** »

3 / L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU 7/12/2018

Le Comité se réjouit de la très bonne tenue de cette Assemblée Générale, dont **un compte-rendu sommaire a été publié dès le 11/12**, dans le N° 1 591 du journal numérique « Yvelines Football ».

Le procès-verbal est en cours d'établissement.

Il est à noter que toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Il y a lieu de relever que sur les 153 clubs qui composent l'Assemblée Générale :

. **62 clubs étaient présents**, soit 40,52 %, étant rappelé que le quorum est d'un tiers des clubs, soit 51 clubs.

. 84 clubs étaient présents ou représentés, soit 54,90 %.

- sur les 1 685 voix qui composent l'Assemblée Générale, 1 073 étaient présentes ou représentées, soit 63,68 %.

Pour mémoire, lors des Assemblées Générales précédentes, les chiffres étaient les suivants :

Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2018 :

56 clubs présents, soit 36,60 %,

81 clubs présents ou représentés, soit 52,94 %,

1 072 voix présentes ou représentées, soit 62,73 %.

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 1^{er} décembre 2017 :

55 clubs présents, soit 35,95 %,

91 clubs présents ou représentés, soit 59,48 %,

1 056 voix présentes ou représentées, soit 78,92 %.

Mme Laura GEORGES, Secrétaire Générale de la F.F.F. a fait, lors de l'Assemblée Générale, une communication portant sur la billetterie de la Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 ».

Depuis, ont été transmises à tous les clubs Yvelinois les informations quant à ladite billetterie, ainsi que les bons de commande.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a été l'occasion, comme chaque saison, de la remise des récompenses au titre de l'Esprit Sportif, mais également, cette fois, des récompenses des « **Bénévoles du mois** » et des dotations accordées dans le cadre de l'« **Opération Jeunesse Licences Plus** », au profit des clubs dont les effectifs Jeunes U 6 à U 13 (hors joueurs venant d'un autre club), sont nettement supérieurs à ceux de la saison précédente..

Enfin, un **kakémono sur le thème de la lutte contre les incivilités** a été remis à chaque club, dans le cadre du dispositif « Esprit Sportif Partagé 78 ».

4 / NOMINATION DES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2018 / 2019

Le Comité procède aux nominations suivantes :

OBSERVATEURS EN ARBITRAGE

M. Stéphane PILLEMONT

M. Jean Héloïc ROULIS

M. Momar CISSE EL HADJI (Futsal)

5 / LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION AVEC LES CLUBS YVELINOIS, DU 12/1/2019

Il est rappelé que le District a proposé aux Présidents de club de participer à une rencontre des membres du Comité de Direction, pour **échanger avec eux sur un certain nombre de sujets les concernant très directement, répondre à leurs interrogations et surtout les écouter.**

Cette réunion de concertation se tiendra, **le samedi 12 janvier 2019, de 8 h 30 à 17 h 30**, au Centre National du Football, à CLAIREFONTAINE.

A des fins d'organisation, il a été demandé aux clubs, d'abord de bien vouloir remplir un bulletin d'inscription, puis de hiérarchiser les thèmes en fonction de l'importance et de l'intérêt qu'ils leur accordent, afin qu'il puisse être procédé à la répartition des participants entre les différents ateliers, répartition qui tiendra bien entendu compte au maximum de leurs souhaits.

Il leur a été demandé de bien vouloir, à ce sujet, remplir un questionnaire, **au plus tard le 14 décembre.**

Les thèmes choisis sont les suivants :

- La réforme des catégories de jeunes - Les conséquences et les questions
- Le calendrier et les jours et horaires des matches
- La police des terrains - La prévention et la gestion des incivilités - Utilisation de la Commission Départementale Prévention, Médiation, Education
- La communication du District vers les clubs et des clubs vers le District
- La représentativité des clubs lors des Assemblées Générales du District
- Pour vous, à quoi sert le District ?

De la même façon, il a été demandé à l'ensemble des membres du Comité de Direction d'être présents lors de cette journée.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON insiste sur le fait qu'il **s'agit essentiellement, lors de cette journée, d'être à l'écoute des clubs.**

6 / RETOUR SUR LE SEMINAIRE COMITE DE DIRECTION / PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS DE COMMISSIONS, DU 13/10/2018

Comme prévu lors de sa réunion du 14/11, le Comité prend connaissance de la synthèse qui a été établie à la suite du débriefing du Séminaire Comité de Direction / Présidents et Vice-Présidents des Commissions qui s'est tenu à CLAIREFONTAINE, le samedi 13/10/2018.

M. Pierre GUILLEBAUX, Vice-Président Délégué, rappelle tout d'abord que l'objectif de la rencontre était de susciter une réflexion commune des membres du Comité de Direction et des Présidents et Vice-Présidents de Commissions, dans le but d'échanger sur les moyens d'améliorer concrètement le fonctionnement des Commissions.

Il s'agissait également, pour le Comité de Direction, d'être à l'écoute des Présidents et Vice-Présidents de Commissions.

La méthode retenue était une **réflexion commune sur 3 thèmes, suivie d'échanges entre les participants.**

Les thèmes étaient les suivants :

➤ **la communication des Commissions**

- la communication entre les Commissions, avec la nécessité, pour les Commissions, de tenir compte des conséquences de leurs décisions sur les autres Commissions (délais, moyens, etc.), la prise en compte de ce qu'une Commission peut apporter à une ou à d'autres Commissions et la représentation d'une Commission auprès d'autres Commissions,

- la communication des Commissions avec le Comité de Direction et le Bureau du Comité de Direction, communication bien entendu nécessaire, dans les deux sens.

➤ **la « gestion » d'une Commission**, étant souligné que le Président de Commission :

- est le responsable, l'organisateur et le « leader » de sa Commission et en est l'animateur, dans un esprit de confiance et de convivialité,

- est le garant de la bonne tenue, de la discrétion et de l'éthique des membres de la Commission, auxquels il peut déléguer l'examen d'affaires dont ils sont alors les rapporteurs,

- n'a, à l'égard des autres membres de la Commission, aucun pouvoir hiérarchique,

- alerte le Bureau du Comité en cas de difficultés dans le fonctionnement de la Commission ou le comportement de Commissaires,

- assure la communication au sein de sa Commission.

➤ **les relations Commissions / Clubs**, étant relevé que le plus souvent, la perception du District par les clubs passe par leur relation avec les Commissions devant lesquelles ils sont appelés à se présenter, ce qui marque l'importance de la qualité de la relation entre les Commissions et les clubs.

7 / LA TECHNIQUE

MM. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental et Gérard DACHEUX font un point sur les diverses formations techniques organisées par le District et les opérations de détectons / sélections.

➤ **FORMATIONS**

✓ **C.F.F. 2 - Modules U 13 et U 15** : les 12,13 et 15,16/11, aux MUREAUX

18 et 17 candidats, 12 clubs (1 absent blessé excusé)
Groupe homogène et participatif, bonnes conditions d'accueil.

✓ **C.F.F. 1 - Module U 9 spécifique Féminin** : à TRAPPES

Prévu les 23, 24, 30/11 et 1^{er}/12, à TRAPPES, il est reporté aux 25 et 26/1 et 1^{er} et 2/2 2019, toujours à TRAPPES, à cause d'un nombre insuffisant d'inscrites.

✓ **C.F.F. 1 - Module U 9** : les 6 et 7/12, à VERSAILLES

16 candidats inscrits, 15 présents, 10 clubs dont 1 des Hauts de Seine
Très bonnes conditions d'accueil. Problème avec la restauration le 2^{ème} jour

✓ **Formation de Certificateurs** : le samedi 1^{er}/12, au siège de la Ligue

9 participants (2 excusés, empêchés par les « Gilets Jaunes »), Pierre CHATEURAYNAUD, Thierry DUPONT, Gérard DACHEUX, Dorette ELANGUE, Dominique GOMIS, Louis LENAFF, Julien MOULES, Thierry MOURAUX et Ali SAHALI

✓ **Formation de Formateurs** : le jeudi 6/12, au siège de la Ligue

2^{ème} session après celle du 29/10 :

4 participants : Karim CHOUJKA, Nicolas TEXIER, Guy GALANTI et Ali SAHALI étaient présents et ont donc obtenu l'agrément.

✓ **Réunion des Référent(e)s Techniques Clubs, des Educateur(trice)s et « Tuteur(trice)s »**

Cette réunion est programmée le vendredi 14/12, à 19 h, au siège du District.

➤ **PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)**

✓ **Détection U 13 G (nés en 2006)**

2^{ème} tour à BUC, le 21/11, à l'ETANG LA VILLE, le 25/11 et à ECQUEVILLY, le 5/12 :

matches + tests : 111 joueurs observés

Finale départementale le samedi 15/12, toute la journée, à CLAIREFONTAINE :

60 joueurs retenus, licenciés dans 19 clubs Yvelinois. Ateliers techniques / tests / matches

A l'issue du stage, 40 joueurs seront retenus pour participer au Concours d'entrée à l'I.N.F. fin février, pendant les vacances scolaires et participeront à 2 matinées de perfectionnement les dimanches 27/1 et 10/2/2019.

✓ **Détection U 12 F (nées en 2007) et U 13 F (nées en 2006)**

2^{ème} tour le dimanche 2/12, à NOISY LE ROI : 33 joueurs et 24 joueuses

Les joueuses retenues après cette détection seront convoquées pour participer à un Centre de Perfectionnement (6 séances, le dimanche matin, à NOISY LE ROI) entre février et juin.

✓ **Détection U 14 G (nés en 2005)**

2^{ème} tour à HARDRICOURT, le mercredi 21/11 et à SAINT-CYR, le 28/11, avec quelques absents.

Finale départementale le mercredi 12/12 à FONTENAY LE FLEURY : 30 joueurs / 10 clubs

Stage de perfectionnement le samedi 5/12, à CLAIREFONTAINE : 30 joueurs

Match de préparation prévu le mercredi 9/1, à CONFLANS SAINTE-HONORINE.

Interdistricts le mercredi 16/1, à VELIZY-VILLACOUBLAY, face à la sélection du District des Hauts de Seine et le mercredi 23/1, à ERAGNY, face à la sélection du District du Val d'Oise .

✓ **Sélection U 15 G (nés en 2004)**

Interdistricts le mercredi 28/11, à ERAGNY, face à la sélection du District du Val d'Oise : 1 - 1

Prestation non décevante mais en retrait de la part des joueurs Yvelinois qui auraient pu mieux faire, tant sur le contenu que le résultat. 6 joueurs convoqués pour le 1^{er} tour régional.

✓ **Sélection U 15 F (nées en 2004)**

Interdistricts le mercredi 28/11, à ERAGNY, face à la sélection du District du Val d'Oise : 5 - 1

2^{ème} victoire des joueuses Yvelinoises, 7 joueuses convoquées pour le 1^{er} tour régional.

Félicitations aux joueurs et aux joueuses et leur encadrement pour les très bons résultats, la qualité de jeu avec de bonnes intentions et bien sûr, le bon état d'esprit pour porter les couleurs du District.

A noter que 2 joueurs de la sélection U 15 G de l'an dernier ont déjà participé à un stage national (N. MERCIER (A.J. AUXERRE - ex. F.C. VERSAILLES 78) et D. GASSAMA (STADE BRESTOIS - ex. A.S. POISSY et F.C. MANTOIS 78)

✓ **Perfectionnement Gardiens de but :**

U 13 G :

Dimanche 11/11 à COIGNIERES, 2 sessions de 13 joueurs de 23 clubs

Dimanche 9/12 à NEAUPHLE, 9 joueurs pour 7 clubs

U 14 G :

Dimanche 18/11 à NEAUPHLE, 14 joueurs de 14 clubs

U 12 F et U 13 F :

Il est souhaité de pouvoir intégrer une séance spécifique pour les Gardiennes de but au Centre de perfectionnement, avec le renfort d'un(e) spécialiste.

En attente.

➤ DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

• FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Au niveau des Collèges / Lycées :

- Visite de la nouvelle section « Les Grands Champs », à POISSY, le jeudi 29/11, par M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental

- Les Sections Sportives des Collèges ont jusqu'au 15/12 pour compléter les renseignements sur Foot 2000 avant une proposition de Labellisation par le Conseiller Technique Départemental.

2 Sections Sportives n'ont, à ce jour, pas encore rempli cette obligation.

- Formation continue des intervenants (professeurs et/ou intervenants extérieurs) : le samedi 15/12, à COLOMBES.

Une réunion de travail afin de finaliser le projet de convention de partenariat entre l'U.N.S.S. 78, la D.S.D.E.N. 78 et le District est programmée ce jeudi 13/12, au siège du District.

Au niveau des Ecoles Élémentaires :

La 2^{ème} réunion de la Commission Mixte Départementale « **Foot à l'Ecole** » a eu lieu le 6/9, au siège du District.

A ce jour, 11 classes (pour 8 écoles représentées) sont inscrites dans le dispositif « Foot à l'Ecole ».

Il est rappelé que cette opération a pour but de proposer aux enseignants des élèves en classes de C.E. 1 à C.M. 2, la mise en place d'un cycle E.P.S. de 6 séances minimum, de découverte de l'activité Football et de participer à un concours national ayant pour objet, la conception d'une production artistique (statique ou dynamique), sur le thème : « le Football une activité pour l'égalité ».

En finalité, ce dispositif permet de doter les écoles participantes en matériel pédagogique et en plus, pour celles qui seraient lauréates du concours départemental, voire national, la possibilité éventuelle d'assister à une rencontre de la Coupe du Monde Féminine 2019, voire une journée avec les Bleues à CLAIREFONTAINE.

• PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

1 nouveau club, l'U.S. MARLY LE ROI, s'est inscrit dans le dispositif P.E.F. pour cette saison, portant ainsi à 53 le nombre de clubs inscrits depuis le lancement de l'opération, il y a maintenant 4 saisons.

Une réunion sera programmée sur la 2^{ème} partie de la saison, afin de faire part aux clubs qui souhaitent poursuivre leur engagement des évolutions du dispositif.

8 / L'ARBITRAGE

➤ **Les derniers rattrapages des tests obligatoires des Arbitres :**

Les rattrapages auront lieu comme suit :

Test théorique : le mercredi 12/12, au siège du District,

Test physique : le samedi 15/12, au stade municipal à PORCHEVILLE.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement Intérieur de la Commission de District de l'Arbitrage et de son Annexe 2, **tout Arbitre n'ayant pas satisfait à ces obligations n'est plus désignable à compter du 15 décembre**, et ce, jusqu'à la fin de la saison.

En outre, ils seront **rétrogradés en fin de saison**.

Dans un tel cas, le club auquel l'Arbitre est licencié n'est plus couvert par lui pour ses obligations au titre du Statut de l'Arbitrage puisque cet Arbitre n'aura pas, durant la saison, dirigé le nombre minimum de rencontres fixé par le Comité de Direction de la Ligue (actuellement, 15 rencontres).

Un recensement précis sera donc effectué rapidement par la Commission de District de l'Arbitrage afin d'établir la **liste des arbitres qui, à la date limite du 15/12/2018, faute de s'être présentés aux tests physiques ou théoriques, deviendront non désignables jusqu'à la fin de la présente saison.**

Comme il est de règle, **la situation de ces Arbitres leur sera officiellement notifiée, ainsi qu'aux clubs en faveur duquel ils sont licenciés.**

➤ **La 2^{ème} session de formation initiale des Arbitres s'est déroulée comme suit :**

vendredi 23 et samedi 24/11
vendredi 30/11 et samedi 1^{er}/12
samedi 8/12

Les résultats de la 2^{ème} session sont les suivants :

28 inscrits
29 ont passé l'examen théorique (dont 1 qui avait échoué lors de la 1^{ère} session)
28 l'ont réussi
Moyenne générale : 20,41 sur 30

Pour mémoire, les chiffres de la 1^{ère} session étaient les suivants :

28 inscrits
27 ont passé l'examen théorique
25 l'ont réussi
Moyenne générale : 19,07 sur 30

Le Comité de Direction tient à **exprimer ses très vifs remerciements à Laurent TESSIER et à tous ceux qui, avec lui, concourent à assurer la formation** des candidats arbitres, avec enthousiasme et efficacité.

Ils leur apportent en effet leur expérience et les candidats apprécient leur disponibilité et la qualité des animations et de leur écoute.

9 / NOMINATION D'ARBITRES

Sur la proposition de la Commission de District de l'Arbitrage, le Comité procède à la nomination, **sous réserve de leur réussite à l'examen pratique**, des **candidats Arbitres suivants**, admis à l'issue de la 2^{ème} session de formation initiale des Arbitres de Football à 11 :

ALY Erwann	A.S. FONTENAY LE FLEURY
AMBROISE Frantz	VILLENES ORGEVAL F.C.
ARVIN-BEROD Christian	MAGNY F.C. 78
BAZIRE Julien	S.F.C. BAILLY NOISY
BENBELKACEM Mohamed	F.C. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BENTCHAKAL Mustapha	F.C. MANTOIS 78
BENYAMINA Mehdi	C.S.M. ROSNY SUR SEINE
BOUAKKAZ Nassim	F.C. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BOUCAUD Cédric	STADE GARGENVILLE
BOURNICHE Frédéric	LE VESINET F.C.
BRIVERT Jean-Michel	ABLIS F.C. SUD 78
DE LANGRE Stéphane	
DIARRA Lassana	O.F.C. LES MUREAUX
DIOULE Abderrahmane	U.S. CROISSY
HALBERSTADT Thomas	U.S. HARDRICOURT
HILMI Mehdi	F.C. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
KHACHAM Souhail	
KHAROUA EI Mehdi	SARTROUVILLE F.C.
MONIEZ Hélène	U.S.M. VIROFLAY

MORA Samuel
NUTIN Ruddy
OCZKOWSKI Olivier
OUABBOU Hamid
PECAULT Christophe
PIARD Alain
TOWANOU Eric
ZARIOUHI Mickaël
AFALAH Warda

F.C. REGION HOUDANAISE
F.C. BONNIERES FRENEUSE
U.S.M. VIROFLAY
A.S. MAUREPAS
A.S. GUERVILLE ARNOUVILLE
U.S. MONTESSON
C.S. CELLOIS
SARTROUVILLE F.C.
TRAPPES YVELINES FUTSAL

10 / LES FINANCES

✓ **Les relevés clubs**

Mme Sandrine SANCHEZ, Trésorière Générale, rappelle que les relevés clubs ont été envoyés aux clubs sur leur messagerie @lpiff.fr. et la date limite de paiement était fixée au 23/11/2018.

Le Comité fait le point quant à la situation financière des clubs au regard du District, à la suite de la transmission des relevés aux clubs, et il constate la **non-régularisation de la situation de certains clubs, sans qu'ils aient demandé de délai ou même simplement pris contact avec le District.**

51 clubs sont concernés à ce jour, pour une somme totale anormalement élevée.

Le Comité décide donc, sous réserve d'une vérification de l'exactitude de la liste établie, de **mettre en œuvre la procédure de suspension** dans les conditions fixées par l'article 3.5 du Règlement Sportif du District.

✓ **Les Plans d'Action Départementale (P.A.D.)**

Mme Sandrine SANCHEZ indique qu'une réunion a été organisée le samedi 1^{er}/12, au siège du District, pour évoquer, avec les Présidents des Commissions du District, les conditions d'établissement des Plans d'Action Départementale **devant servir de base à l'élaboration du projet de Budget de la saison 2019 / 2020.**

La saison 2019 / 2020 sera à cet égard une saison de transition avec la mise en place d'une procédure différente quant aux P.A.D..

Sont également évoquées les conditions du recours au logiciel permettant de procéder à la **valorisation du Bénévolat**

11 / LE FOOTBALL D'ANIMATION

M. Jean-Luc BOIVIN, Président de la Commission du Football d'Animation, indique que la Commission a procédé, pour ce qui est des catégories U 10 à U 13, au contrôle de la **cohérence entre le nombre de joueurs licenciés et le nombre d'équipes engagées** par les clubs.

Le même contrôle est en cours pour les catégories U 6 à U 9.

Il a à nouveau été souligné l'obligation d'être licencié pour pratiquer le football.

Faire évoluer un joueur alors qu'il n'est pas licencié engage en effet gravement la responsabilité du club et de son Président, un joueur non licencié n'étant en effet pas assuré, **ni pour les dommages corporels, matériels ou immatériels qu'il peut subir dans le cadre de la pratique du football, ni pour les dommages qu'il peut causer à des tiers, dont les autres joueurs.**

Par ailleurs, a été évoqué le **Bilan de l'Opération Nationale « Rentrée du Foot » catégories U 7 - U 9 - U 11.**

Ces journées, destinées à l'accueil des licenciés et des nouveaux publics, ont été proposées, cette saison sur inscription, aux clubs souhaitant participer à cette opération.

Chaque club inscrit se devait alors d'organiser au sein de son club une ou plusieurs ½ journées d'information pour les parents et une activité ludique pour les enfants sur une ou plusieurs dates (programmées au niveau national), entre le 15/9 et le 29/9/2018.

Au total, ce sont 43 clubs, sur les 106 concernés, qui ont répondu présents, soit 40 % des clubs disposant de jeunes joueur(se)s âgé(e)s de 5 à 11 ans.

12 / LE « LABEL JEUNES » ET LE LABEL DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

➤ **au titre de la saison 2017 / 2018**

Les dotations attribuées aux clubs lauréats du **Label Jeunes de la saison 2017 / 2018** venant d'être livrées au District, les remises vont pouvoir être programmées.

Il s'agit de l'E.S. TRAPPES et du CONFLANS F.C..

Les dotations attribuées aux **6 clubs attributaires du Label des Ecoles Féminines de Football de la saison 2017 / 2018** ont été remises aux clubs par la Ligue, le 1^{er}/12/2018 à Morfondé.

Il s'agit du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, de l'E.S. TRAPPES, du F.C. MANTOIS 78, de l'O.S.C. ELANCOURT, du RAMBOUILLET 78 F.C. et du C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE.

Il apparaît toutefois nécessaire de **valoriser l'attribution de ce Label** en procédant à une remise symbolique au sein de chaque club concerné.

➤ **au titre de la saison 2018 / 2019**

• **Le « Label Jeunes »**

La **campagne de Labellisation de la saison 2018 / 2019** a été lancée.

Une réunion de présentation des évolutions apportées au dispositif cette saison s'est déroulée le **mardi 4/12**, au siège du District.

Le Comité ne peut que vivement regretter que trop peu de clubs y étaient représentés :

17 personnes présentes, 11 clubs représentés sur les 110 clubs concernés par ce dispositif, 28 clubs seulement ont donné une réponse par retour de mail, mais 75 % des clubs concernés n'ont même pas répondu à la sollicitation.

Dans le cadre du Label Club, pour les clubs évoluant au niveau national la saison passée, le « Label Jeunes » niveau Elite est requis et il y a obligation pour ces clubs de valider chaque saison les critères incontournables du Label.

Il s'agit du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN (Ligue 1 et N 2), du F.C. MANTOIS 78 (N 2), de l'A.S. POISSY (N 2), du F.C. VERSAILLES 78 (N 3) et de l'O.F.C. LES MUREAUX (N 3), qui devaient donc déposer leur candidature le 31/10/2018 au plus tard, via Footclubs.

Deux de ces clubs (F.C. PARIS SAINT-GERMAIN et F.C. VERSAILLES 78) sont arrivés en fin de validité du « Label Jeunes » et ont déposé un dossier de renouvellement.

L'O.F.C. LES MUREAUX, club non labellisé à ce jour, a également candidaté.

Les visites de Labellisation ont été programmées par les Conseillers Techniques Régionaux en charge du dossier. La Commission Régionale de Labellisation se réunira une 1^{ère} fois, le 21/1/2019.

Pour les autres clubs (de niveau régional et départemental), **la date butoir de dépôt des dossiers de candidature**, via Footclubs, **est fixée au 31/1/2019**.

4 clubs labellisés pour les saisons 2016 / 2019, en plus des deux clubs déjà cités, remettent en jeu leur labellisation cette saison : l'E.S. GUYANCOURT, le HOUILLES A.C., l'A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX et l'A.S.C. VELIZY.

Ils n'ont pas encore déposé de dossier de candidature en vue du renouvellement.

A ce jour, 4 nouveaux clubs ont ouvert un dossier de candidature.

Tous les clubs ont bien évidemment la possibilité d'effectuer l'autodiagnostic de leur structure, afin d'évaluer leur structure d'accueil et leur capacité à obtenir la labellisation.

15 clubs ont effectué cette démarche depuis fin septembre.

- **Le Label des Ecoles Féminines de Football**

Pour les clubs de niveau national, régional et départemental, **la date butoir de dépôt, via Footclubs, des dossiers de candidature, est également fixée au 31/1/2019.**

5 clubs labellisés pour les saisons 2017 / 2019, remettent en jeu leur Labellisation cette saison : l'U.S. CARRIERES SUR SEINE, l'E.S. GUYANCOURT, l'A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX, l'A.S. POISSY et le VOISINS F.C..

Seule l'A.S. POISSY a, à ce jour, ouvert un dossier de candidature aux fins de renouvellement.

2 autres clubs, dont la Labellisation est toujours en cours, ont également ouvert un dossier de candidature.

Tous les clubs ont bien sûr la possibilité d'effectuer l'autodiagnostic de leur structure, afin d'évaluer leur structure d'accueil et leur capacité à obtenir la labellisation.

2 clubs ont effectué cette démarche.

13 / LE FOOTBALL FEMININ

- **Les plateaux « Fillofoot »**

Le 2^{ème} plateau « Fillofoot » qui était programmé le 17/11 à SARTROUVILLE a été reporté au 15/12

Le 1^{er}/12/2018, l'E.S. TRAPPES a accueilli et organisé le 3^{ème} plateau de la saison.

Effectif présent : 82 joueuses, 13 clubs présents.

Merci à l'E.S. TRAPPES pour la mise en place des terrains en amont du plateau.

Le prochain plateau est donc prévu le 15/12/2018 à SARTROUVILLE.

- **Les conditions de départage des équipes qui seront classées 2^{èmes} dans chaque District, en Championnat Départemental 1**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON évoque la modification apportée à ce sujet, le 3/12, par le Comité de Direction de la Ligue

Après qu'il ait été décidé de surseoir à l'application de la disposition conditionnant l'accession du Champion de Départemental 1 F à la composition de ce Championnat en fin de saison, se posait la question de la détermination du ou des accédants en cas de montée(s) supplémentaire(s), des accessions supplémentaires pouvant être nécessaires en cas d'arrêt(s) d'équipes se maintenant en Régional 3 F ou d'accession d'un club de Régional 1 F en D 2 F (ou s'il n'y avait pas de descente de D 2 F en Régional 1 F).

Le cas des montées supplémentaires est traité à l'article 14.10 du Règlement Sportif Général de la Ligue (calcul du nombre de points obtenus par les clubs à départager dans les rencontres Aller et Retour qui les ont opposés aux 4 autres équipes classées de la 1^{ère} à la 5^{ème} places).

Mais du fait de la composition des Championnats Départementaux (avec notamment 1 Championnat qui ne comprend que 5 équipes), l'application de telles modalités de départage des équipes n'aurait pas de sens.

Il a donc été décidé d'adopter un nouveau mode de départage, valable uniquement pour l'accession au Championnat Régional 3 F.

L'idée a été de classer les Districts en fonction de l'importance de la pratique Seniors Féminine sur leur territoire et de permettre au(x) meilleur(s) d'entre eux de bénéficier d'une accession supplémentaire, ces modalités de détermination du ou des accédant(s) supplémentaire(s) ayant le mérite de respecter une certaine logique sportive, ce qui ne serait pas le cas avec l'application de l'article 14.10.

Le classement des Districts a été établi en fonction des critères suivants :

. **un critère de participation**, en l'occurrence le nombre d'équipes ayant participé à un Championnat Régional ou Départemental Féminin Seniors lors des saisons 2015 / 2016, 2016 / 2017 et 2017 / 2018,

. **un critère de représentativité de la pratique**, en l'occurrence le ratio du nombre de licenciées Seniors Féminines rapporté au nombre total de pratiquants du Football Libre, au 30/6/2018.

En fonction de ce classement, si à l'issue de la saison 2018 / 2019, il y a une accession supplémentaire de Départemental 1 F en Régional 3 F, celle-ci concernerait l'équipe classée 2^{ème} du Championnat de Départemental 1 F du District des Hauts de Seine et si cette équipe ne pouvait pas monter, c'est l'équipe classée 2^{ème} du District du Val de Marne qui accéderait en Régional 3 F.

➤ **La « Paris LadiesCup 2019 »**

Pour la « **Paris LadiesCup 2019** », **compétition U 16 F** organisée par la Ligue à l'occasion de la Coupe du Monde Féminine qui se disputera en France en 2019, les Districts ont été invités à lui communiquer la formule et la ou les dates retenues pour l'organisation de la phase pré-qualificative et ce, afin de planifier **l'utilisation éventuelle du car podium et la mise à disposition de goodies.**

14 / LES EFFECTIFS DES LICENCIES

➤ **Le District** comptait, au 30/11/2018, **39 248 licencié(e)s**, soit 1 723 de plus qu'au 30/11/2017 (37 525).

L'augmentation du nombre des licencié(e)s Yvelinois atteint donc **4,59 %**.

Le **Football Féminin** est en très forte augmentation (+ 16,28 %), puisqu'on constate, au 30/11/2018, 2 208 licenciées, contre 1 755 au 30/11/2017 et 1 940 à la fin de la saison 2017 / 2018.

Pour le **Football d'Animation**, l'évolution globale est de + 1 544 licencié(e)s, soit **+ 10,36 %**.

Le nombre des « **encadrants** » est en hausse (+ 2,82 %) au 30/11/2018 (4 161 contre 4 047 au 30/11/2017) dont + 2,90 % pour les Dirigeant(e)s et + 2,35 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

On notera qu'au 30/11/2018, le District **comptait déjà 98,58 % du nombre total de ses licencié(e)s de la saison passée.**

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2017 / 2018, **39 818 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2016 / 2017, **39 734 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2015 / 2016, **38 643 licencié(e)s**

A ce jour, 12/12, le District compte **39 787** licencié(e)s.

Il est prévu de récompenser le ou la 40 000^{ème} licencié(e) du District.

- De son côté, **la Ligue** comptait au 30/11/2018, **260 683 licencié(e)s**, soit 10 892 licencié(e)s de plus que la saison dernière à la même date (249 791).

L'augmentation globale est de **4,36 %**.

Rappelons qu'elle comptait :

- à la fin de la saison 2017 / 2018, **267 958 licencié(e)s**,
- à la fin de la saison 2016 / 2017, **268 211 licencié(e)s**,
- à la fin de la saison 2015 / 2016, **261 670 licencié(e)s**.

15 / AGENDA

Il est tout d'abord indiqué aux membres du Comité de Direction que la date de la **Journée Nationale des Débutants** a finalement été fixée au **samedi 29/6/2019, à CLAIREFONTAINE**.

Sont ensuite rappelés aux membres du Comité les rendez-vous des prochaines semaines :

- ✓ le vendredi 14/12, au siège du District : **Réunion des Réfèrent(e)s Techniques Clubs, des Educateur(trice)s et « Tuteur(trice)s »**
- ✓ le dimanche 16/12, au HAVRE, au titre du **1^{er} Tour Fédéral de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, se déroulera la rencontre**

C.S.S.M. LE HAVRE (R 2 - Ligue de Normandie) / F.C. MANTOIS 78 (R 1)

Le Comité souhaite bonne chance au F.C. MANTOIS 78.

- ✓ le lundi 17/12, au siège de la Ligue : **Réunion en vue de l'organisation, par la Ligue, de la promotion de la Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 »**
- ✓ **Les Rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) et du Club Asso Emploi :**
 - . le mardi 18/12, à VELIZY-VILLACOUBLAY, sur le thème : **« Qu'en est-il du R.G.P.D. (Règlement général sur la protection des données) pour les associations ? »**
 - . le vendredi 18/1, à TRAPPES, sur le thème : **« Le sport féminin est-il tout rose ? Réflexions sur les stéréotypes de genre »**
 - . les lundis 21 et 28/1, à TRAPPES, sur le thème : **« L'essentiel de la comptabilité associative » (pour les dirigeants et bénévoles d'associations du secteur sport)**
 - . le mardi 29/1, à FEUCHEROLLES, sur le thème : **« Le service civique »**
 - . le mercredi 13/2, à TRAPPES, sur le thème : **« L'association et la fonction d'employeur » (pour les dirigeants et bénévoles d'associations du secteur sport)**
- ✓ le jeudi 20/12, au siège du District : **Remise de la dotation au titre de l'Opération « 10 000 ballons pour les clubs », où la Ligue de Paris-Ile de France, dans le cadre de la convention passée avec la Région, offre des ballons aux clubs en fonction du nombre de leurs licenciés U 6 / U 13 garçons.**

Pour les Yvelines : 110 clubs, pour 1 305 ballons et 167 filets à ballons.

- ✓ le lundi 7/1, au siège du District : **Vœux aux Commissaires du District**

- ✓ le lundi 14/1 : **Vœux aux Commissaires de la Ligue**
- ✓ le samedi 12/1, à CLAIREFONTAINE : **Rencontre de concertation du Comité de Direction avec les Présidents des clubs Yvelinois**
- ✓ le lundi 21/1, à BRETIGNY SUR ORGE : **Réunion des Présidents de District Franciliens**
- ✓ le lundi 21/1, au siège de la Ligue : **Remise de dotations de matériel pédagogique aux Sections Sportives Scolaires**
- ✓ le lundi 28/1, au siège de la Ligue : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ le mardi 29/1, au siège de la Ligue : **Rencontre avec une délégation fédérale, pour la signature des Conventions d'objectifs et de la Convention relative à l'Equipe Technique Régionale (E.T.R.)**

16 / QUESTIONS DIVERSES

M. Jean VESQUES indique que la question paraît se poser des **conditions de l'organisation des Coupes des Yvelines Futsal**.

La question pourra être abordée lors de la **réunion qui est envisagée, dans le courant du mois de janvier, avec les clubs Futsal Yvelinois**.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 40.

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le mercredi 30 janvier 2019, à 18 H 30

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.